



*Groupe de concertation CGT
CESER Hauts-de-France*

30 avril 2020

**CONTRIBUTION GENERALE DU GROUPE DE CONCERTATION CGT
AUX TRAVAUX DU CESER HAUTS-DE-FRANCE
« APRES COVID »**

Il y aura un après ... Mais lequel ? Et si on changeait tout ?

Pas un-e membre du CESER Hauts-de-France n'a eu à connaître dans sa vie une situation sanitaire, sociale et économique de cette gravité et de cette ampleur !

1. Bas les masques !

Au plus tard le « jour d'après », nous exigerons des comptes.

Des comptes pour que les masques tombent. Pour que la vérité soit faite sur la gestion calamiteuse de cette crise sanitaire.

- Des comptes de la part de nos gouvernants pour avoir minimisé la crise à l'heure où d'autres pays donnaient l'alerte, et pour avoir perdu un temps précieux au pire moment.
- Des comptes à l'ex-ministre de la Santé Agnès BUZYN qui déclarait, le 24 janvier, que le risque de propagation du virus était quasi nul. Osant affirmer, moins de deux mois après dans les colonnes du Monde, « avoir d'emblée pressenti l'ampleur de la crise ».
- Des comptes pour avoir dit aux Français que les masques n'étaient pas utiles afin de cacher la pénurie en la matière, et expliquer le manque de tests de dépistage disponibles. En 2011, l'État français détenait 1,4 milliard de masques chirurgicaux et FFP2, stock tombé à 150 millions en 2013 (117 millions de masques chirurgicaux en janvier 2020). C'est le résultat d'un renoncement délibéré à toute réelle politique de prévention, au nom de la rigueur budgétaire et de la recherche du profit à court terme.
- Des comptes pour avoir abandonné l'industrie pharmaceutique aux appétits financiers privés, bradant ainsi notre indépendance thérapeutique et notre sécurité sanitaire.
- Des comptes aux dirigeants politiques pour avoir supprimé 100.000 lits en 20 ans dans les hôpitaux publics, et pour avoir privé le pays de moyens dans les services d'urgence et de réanimation.
- Des comptes à ceux qui sont responsables de la perte de 9.000 postes depuis 2005 dans la recherche publique.
- Des comptes pour avoir si longtemps méprisé les soignants, alors que certains se tuent aujourd'hui littéralement à la tâche, et pour leur avoir dit qu'il « n'y [avait] pas d'argent magique » quand ils se mobilisaient pour obtenir des moyens.
- Des comptes à un patronat qui n'a eu de cesse que de précariser toujours plus les salariés jugés aujourd'hui comme étant essentiels à la population, et élevés au statut de « héros ». Des précaires qui n'ont d'autre choix que d'aller au travail la boule au ventre, sans les moyens nécessaires pour assurer la préservation de leur santé.
- Des comptes à ces gouvernements successifs qui ont systématiquement privé de moyens, qui ont dégradé, qui ont affaibli et démantelé des services publics qui pourtant, aujourd'hui, tiennent le pays à bout de bras.
- Des comptes à un président de la République qui feint un virage social pour mieux étriller le Code du travail à la grande satisfaction du comte Geoffroy ROUX DE BESIEUX, président du MEDEF.
- Des comptes à ceux qui veulent imposer une réforme des retraites par points indexée sur l'évolution du PIB (prévision gouvernementale au 20/04/2020 : -8% de PIB).

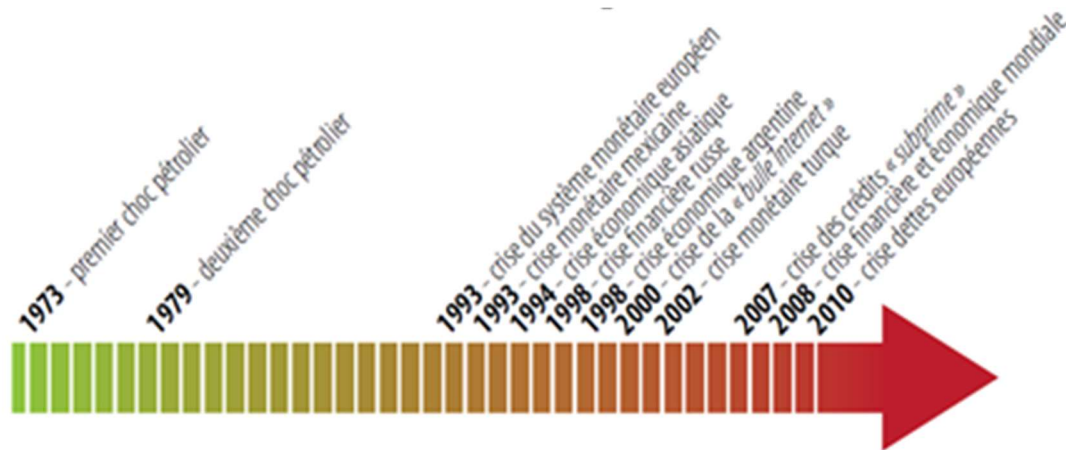
- Des comptes à l'Union Européenne, plus prompte à servir les marchés financiers qu'à gérer de façon solidaire cette crise.
- Des comptes à ces sociétés bénéficiaires du CICE, spécialistes de l'évasion fiscale, qui s'achètent une conscience en offrant des masques, tout en omettant de protéger leurs « *collaborateurs* ».

De la part de nos concitoyens, et singulièrement des salariés :

le « jour d'après », Il n'y aura « Ni oubli, ni pardon ! »

2. Il convient d'analyser la période actuelle

Cette crise sanitaire, sociale, économique et environnementale s'inscrit dans une succession de crises.



De nombreux économistes et observateurs avisés savaient qu'une crise financière était inévitable. Le COVID 19 n'a été que « l'épingle qui a fait exploser des bulles spéculatives ». En effet, la capitalisation boursière a doublé en dix ans alors que le système de production n'a lui augmenté que de 35%.

L'euphorie financière de 2019 (CAC 40 + 26%, NASDAQ + 32%) était déconnectée de l'économie réelle :

- Ralentissement économique en Europe ;
- Incertitudes liées au BREXIT ;
- Graves tensions commerciales entre les États-Unis, la Chine et l'Europe ;
- Fortes tensions géopolitiques (par exemple États-Unis / Iran) ;
- Chute des cours du pétrole ;
- Crises sociales dans de nombreux pays, avec en France :
 - o La crise des « Gilets jaunes » ;
 - o Des conflits sociaux nombreux, notamment dans les services publics (santé et médico-social, SNCF, Finances publiques, Éducation nationale, Universités, etc.) ;
 - o Opposition massive des français à la réforme de la retraite par points ;
- Etc.

Une très violente crise systémique

La crise actuelle n'est pas qu'une crise sanitaire. C'est une **crise systémique** – multi-dimensionnelle, à la fois sociale, économique, sociétale, politique, culturelle, morale et environnementale. Il n'y a **pas un secteur d'activité, pas un domaine de la vie de la société qui ne soit impacté.**

Il s'agit d'une crise humaine sans précédent à la fois par la gravité de ses conséquences, par le nombre de pays affectés quasiment en même temps et par la rapidité avec laquelle le virus s'est répandu. La catastrophe sanitaire s'est transformée en catastrophe sociale de très grande ampleur.

En France et en région Hauts-de-France notamment, cette crise est un puissant **révélateur** de l'état réel de notre société et de l'extrême fragilité d'une économie dominée par la mondialisation financière et par l'égoïsme des puissants.

Mais cette très violente crise et les décisions politiques qui l'ont accompagnée ont également pour effet **d'amplifier et d'accélérer** encore les difficultés, dysfonctionnements et inégalités dont souffrait déjà notre société :

- Des salariés, laissés sans protection ou avec une protection insuffisante face au virus, paient un lourd tribut à la pandémie.
- Des entreprises fonctionnent alors qu'il ne s'agit absolument pas de répondre à des besoins essentiels, mettant en danger inutilement la santé et la vie de leurs salariés. Cette situation absolument scandaleuse a été facilitée par le refus obstiné du gouvernement de définir les secteurs considérés comme essentiels.
- Pour plusieurs millions d'actifs, la crise actuelle est synonyme d'appauvrissement, de diminution ou de perte de revenu (selon les calculs de l'OFCE, le chômage partiel représente, pour les salariés concernés, un manque à gagner de 1,2 milliard d'euros pour un mois de chômage partiel).
- Des formes extrêmes de pauvreté prennent une ampleur inédite : la faim fait son apparition, en particulier pour des enfants, dans certains quartiers.
- Les menaces sur l'emploi sont considérables.
- L'existence même d'activités essentielles pour la société comme la culture est en jeu.
- Des libertés essentielles et des droits sociaux importants (notamment en matière de temps de travail) sont remis en cause à la faveur de l'état d'urgence sanitaire, à tel point que plusieurs organisations syndicales ont saisi l'OIT (Organisation Internationale du Travail).
- La crise révèle l'état désastreux des services publics (en premier lieu santé publique, éducation, recherche publique, services aux personnes dépendantes...) au moment même où leur intervention, terriblement entravée, permet tout de même d'éviter l'effondrement de la société.
- Des promesses ont été faites par les responsables politiques du pays de redonner des moyens à l'hôpital public, mais en même temps, et à la demande du Président de la République, la Caisse des Dépôts et Consignations travaille sur un plan qui va accélérer la privatisation de l'hôpital public et la marchandisation de la santé.
- Les inégalités explosent littéralement : inégalités d'accès à l'éducation et à la formation avec l'utilisation massive d'outils de formation à distance ; violentes inégalités d'exposition au risque sanitaire selon la catégorie socio-professionnelle ou selon l'âge ; vulnérabilités inégales entre les personnes sans domicile fixe (en France, quelques 250 000 personnes dorment à la rue selon les associations), les mal-logés et les autres ; etc...
- En rendant inévitable un accès digitalisé à des services indispensables dans sa vie, dans son travail ou dans sa formation, le confinement a aggravé la fracture numérique au risque d'exclure du bénéfice de ces services les personnes en situation d'illettrisme ou d'illectronisme, les personnes en situation de handicap, les personnes n'ayant pas les moyens de se doter des équipements nécessaires, les enfants de quartiers ou de territoires défavorisés, des seniors, des personnes peu qualifiées, des privés d'emploi, les habitants de territoires non couverts ou mal couverts par les réseaux ;
- Les violences conjugales et à l'encontre des enfants sont en forte hausse depuis le début du confinement.

- L'apparition de situations de « tri » des malades selon l'âge en Italie, mais aussi en France, consécutive à des situations de pénurie organisées par les politiques budgétaires de rigueur, ainsi que la volonté de responsables économiques et politiques de faire passer la logique économique avant la logique de protection de la vie, ébranlent les fondements éthiques de nos sociétés.
- Comme si tout cela ne suffisait pas, des organisations patronales (MEDEF, Association Française des Entreprises Privées, France Industrie, Comité stratégique de la filière automobile) prennent prétexte de la crise du coronavirus pour plaider un report de normes environnementales (réduction des émissions de gaz à effet de serre, dispositions de l'économie circulaire en faveur d'une gestion durable des ressources, réduction des émissions de dioxyde de carbone), alors qu'il est établi que la dégradation de l'environnement risque de conduire à d'autres grandes pandémies et à d'autres catastrophes.

En 2008, le système social français a démontré son efficacité pour amoindrir l'impact de la crise économique.

Le maintien du niveau de vie des populations et la continuité du fonctionnement de la Sécurité sociale et des services publics doivent être garantis. Le capitalisme rappelle tous les dix ans sa grande dépendance aux pouvoirs publics. La crise de 2008 (ainsi que la désindustrialisation ou la casse des services publics depuis quarante ans) nous a également appris que ce qui est détruit peut mettre des dizaines d'années à se reconstruire. L'urgence est donc de sauver l'emploi et les salaires – sans faire un chèque en blanc aux employeurs ou cautionner la politique de ce gouvernement qui privilégie la santé économique des entreprises à celles des salariés et de la population. Viendra ensuite le temps du changement. Et tout devra être mis sur la table : organisation du travail, répartition des richesses, planification de la production.

Cette période est bien au-delà d'une crise sanitaire, elle révèle une crise de civilisation.

L'urgence d'un changement fondamental de société et de système économique est nécessaire, tant pour les économies nationales et régionales que pour l'humanité.

Alors que depuis les années 80, la part de la croissance de capitalisation boursière accapare les richesses du PIB, les mesures prises par les gouvernements successifs dans bon nombre de pays, ne sont pas à la hauteur des enjeux pour préserver l'humanité face au dérèglement climatique et à l'impérieuse nécessité de répondre aux besoins fondamentaux des populations, à commencer par la santé, la famille, l'emploi, le logement, l'énergie, l'eau, l'éducation, le sport, les loisirs, la culture, la retraite, la perte d'autonomie...

La crise sanitaire montre à quel point le libéralisme et les attaques contre le secteur public sont néfastes. Elle offre la possibilité de sortir des rapports marchands, d'une société de « à chacun selon ses moyens » pour développer les rapports non marchands et une société de « à chacun selon ses besoins, indépendamment de sa capacité financière ». Les services publics ne sont pas simplement des amortisseurs, ils constituent les bases d'un nouveau mode de développement fondé sur la solidarité et la réponse aux besoins.

La crise sanitaire est révélatrice de deux visions de la société : l'une exclut, l'autre inclut.

Supprimer les dividendes : une position qui n'a rien de symbolique.

Les fonds publics sont ou vont être mobilisés, mais la responsabilité des grandes entreprises l'est peu en comparaison, si ce n'est à travers de simples déclarations publiques énonçant ce qui est attendu

d'elles. En ces domaines, faut-il réellement faire reposer les espoirs d'une responsabilisation des entreprises sur une base volontaire ? Le message que les liquidités ne devraient pas payer des dividendes mais aider les petites et moyennes entreprises à affronter la COVID-19 est-il à l'heure actuelle suffisamment clair pour les multinationales ? Elles ont parfois une ouïe sélective... Le passé l'a déjà démontré, le présent aussi : SANOFI va distribuer près de 4 milliards d'euros de dividendes (120 millions rien que pour la famille BETTENCOURT), et 100 millions pour « aider les hôpitaux ».

Au bout du compte, **dividendes et hautes rémunérations ne relèvent pas que d'une logique financière, mais aussi d'une logique morale et sociale.** Le gouvernement devrait interdire la distribution de dividendes et rappeler aux entreprises qu'elles ont une lourde responsabilité (chute d'activité, salariés au chômage ou licenciés, fermeture de locaux...), qu'elles vont avoir besoin de se montrer solidaires pour préparer la relance et que leur destin public leur impose un devoir moral de réussir dans cette tâche.

On ne peut plus déléguer les affaires du monde au monde des affaires !

Répondre aux attentes prioritaires des français : un impératif démocratique de la plus haute importance.

Ces dernières années sont marquées lors des différents scrutins régionaux, nationaux et européens, par un décrochage démocratique et une défiance de plus en plus importante de nos concitoyens. La crise dite des « gilets jaunes » en est l'un des révélateurs. La confiance en les exécutifs est affectée par la crise liée au coronavirus. C'est ce que montrent plusieurs études, notamment le baromètre réalisé par OpinionWay pour le Cevipof et le département d'économie de Sciences Po, en collaboration avec l'institut Montaigne, la Fondation Jean-Jaurès, la Fondapol et Terra Nova. Les chercheurs ont interrogé les mêmes personnes avant la crise sanitaire puis pendant l'épidémie (première vague réalisée en février). Et de comparer ces résultats avec ceux d'autres pays, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

« Avez-vous confiance dans... »

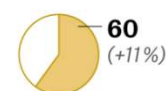
En %

(+/- XX%) Evolution par rapport à février 2020

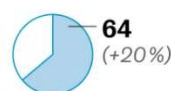
Le Premier ministre actuel



France



Allemagne



Royaume-Uni

Le président de la République actuel



France

(Infographie : Le Monde – Source : Cevipof – Enquête réalisée du 02 au 15/04, auprès de 1.766 personnes en France, 1.005 en Allemagne, 1.041 au Royaume-Uni - Méthode des quotas – Les mêmes personnes interrogées en février 2020)

Cette crise suscite un renforcement des critiques envers le modèle occidental et la mondialisation. Cette méfiance se reporte également sur le modèle économique et le libre-échange :

- 45 % des personnes interrogées veulent que « le système capitaliste soit réformé en profondeur » (+6 points par rapport au mois de février)
- 46 % qu'il soit « réformé sur quelques points », en baisse de quatre points (total de 91 %).

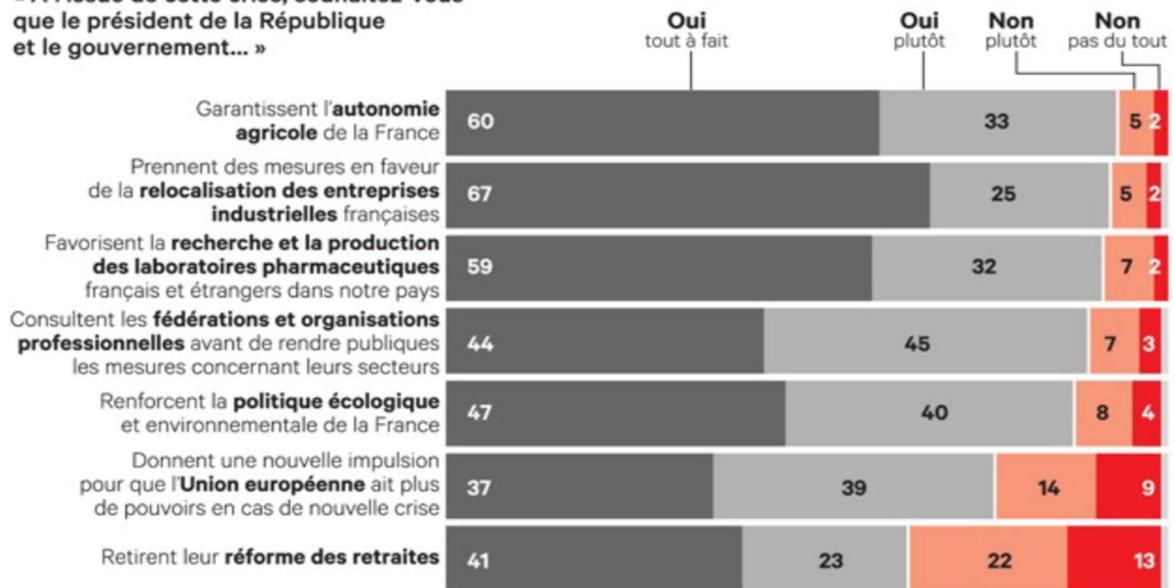
Ces sentiments existent chez nos voisins mais y sont beaucoup moins prononcés :

- 55 % des sondés allemands et 43 % des Anglais, pays qui a pourtant voté en faveur du Brexit en 2016, souhaitent davantage protéger leur pays.
- Idem au sujet du capitalisme où les critiques sont moins unanimes.

Les attentes de nos concitoyens sont fortes et très clairement exprimées.

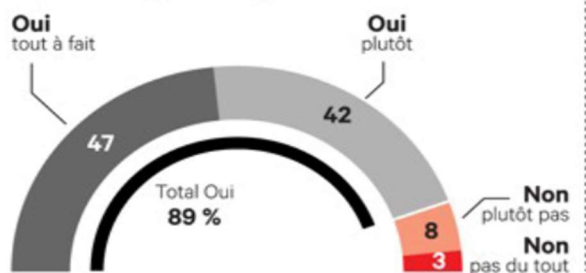
En % des réponses

« A l'issue de cette crise, souhaitez-vous que le président de la République et le gouvernement... »



Les leçons de la crise En % des réponses

« En ce qui vous concerne, êtes-vous favorable à ce que les industriels français relocalisent leur production même si cela augmente le prix final pour le consommateur ? »



« Et que se passera-t-il, selon vous, après l'épidémie ? Pensez-vous que nos sociétés et que notre rapport aux autres, à l'environnement, à la croissance et à la mondialisation changeront ? »



(Source : sondage ODOXA pour Confluence avec « Les Échos » et Radio Classique, les 08 et 09 avril 2020)

3. le CESER Hauts-de-France doit contribuer utilement à l'après-pandémie par une série de travaux urgents

Il faut avoir le courage de tirer les leçons de ce qui est en train de se passer.

Le pilotage de nos sociétés par les forces économiques les précipite dans des crises à répétition. Il réduit à peau de chagrin la capacité des États à faire face à des catastrophes comme celle du Covid-19.

Il y a urgence : ou bien nous reprenons les habitudes d'« avant » – mais ce serait s'enfoncer dans une crise sans issue –, ou bien des « décisions de rupture » avec « les lois du marché » sont prises, pour reprendre les termes utilisés par le Président de la République le 12 mars dernier.

Relancer une économie profondément insoutenable ? Continuer à comptabiliser, rentabiliser et marchandiser toutes les activités humaines, même les plus intimes, au détriment du soin, de l'entraide et de la vie ? Faire comme si rien ne s'était passé ? Ce serait la politique du pire.

Le Président de la région Hauts-de-France a dit :

« On ne peut pas mettre sur le même plan la santé et l'économie. Il n'y a rien de plus important que la santé. Sauver des vies ne peut pas être mis en parallèle avec d'autres aspects. » (Xavier Bertrand, 12 avril 2020)

Le Président de la République a dit :

« Il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour. » (Emmanuel Macron, 12 mars 2020)

Le CESER est la représentation de la société civile dans la région Hauts-de-France. Cette **diversité des groupes le composant**, les différences de points de vue que cette diversité engage et le travail déjà accompli ces dernières années de formulation de préconisations, sont des atouts essentiels qu'un large débat peut faire fructifier. **Nous pouvons, nous devons construire des propositions innovantes et courageuses.**

Afin de favoriser un tel débat et son efficacité, le groupe CGT fait les suggestions suivantes :

○ **Quelles réponses donner aux populations les plus fragiles pour éviter qu'elles supportent les conséquences particulièrement graves de la crise ?**

- Interdire toute activité soit non essentielle, soit en cas de protection insuffisante ou inexistante des travailleurs contre le COVID-19 ;
- Protéger les entreprises réellement fragilisées, notamment les indépendants, autoentrepreneurs, TPE et PME, et donc tous les emplois ;
- Interdire les licenciements, alors qu'on aura besoin des salariés demain ;
- Prendre en compte la totalité des salaires pour le chômage partiel ;
- Plus de 4 millions de salariés, présentés habituellement comme peu ou pas qualifiés, se voient aujourd'hui considérés comme essentiels à la vie sociale face à la pandémie du covid-19 – notamment, mais pas seulement, dans le secteur hospitalier. Ils ont démontré un niveau de responsabilité et d'engagement ainsi qu'une capacité à faire face à des contextes changeants et à mobiliser des compétences relationnelles, d'organisation ou d'initiative qui ont puissamment contribué à la vie et à la cohésion de la société. Il est plus que temps de

Le Président de la République a dit :

« Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre État-Providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. » (Emmanuel Macron, 12 mars 2020)

Le Président de la région Hauts-de-France a dit :

« Dire merci ne suffit pas ! » (Xavier Bertrand, 19 avril 2020)

changer radicalement les choses en ce qui concerne leur salaire, leur accès à la formation professionnelle, la reconnaissance de leur qualification réelle et leurs conditions de travail.

- Éviter que les salariés ne soient les variables d'ajustement : suspendre immédiatement et encadrer à moyen terme le versement des dividendes et les rachats d'actions ;
- Réquisitionner les logements vacants pour les sans-abris, les très mal logés et les demandeurs d'asile ;
- Rétablir intégralement les aides au logement ;
- Décider d'un moratoire sur les factures impayées d'énergie, d'eau, de téléphone et d'internet pour les plus démunis ;
- Retirer l'ensemble de la réforme de l'assurance chômage dont aujourd'hui (et heureusement !) seule la deuxième phase est suspendue ;
- Protéger les femmes et enfants victimes de violences familiales et mettre à leur disposition des structures d'accueil en nombre suffisant ;
- Revaloriser les bourses des étudiants et les rémunérations des apprentis et des stagiaires de la formation professionnelle continue afin qu'ils puissent engager et poursuivre jusqu'au bout la formation dont ils ont besoin.

○ **Comment garantir l'autonomie agricole de la France ? Quelles mesures prendre en faveur d'une relocalisation des entreprises industrielles ?**

- Réorienter les systèmes productifs, agricoles, industriels et de services, pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations et axés sur le rétablissement des grands équilibres écologiques ;
- Planifier à l'échelle régionale la production nécessaire donnant priorité à l'alimentation humaine et arbitrer la surface agricole à allouer aux produits agricoles non alimentaires (plastiques biosourcés, biocarburants...)
- Accentuer la politique de prévention en matière de comportements et d'addictions alimentaires pour lutter contre le surpoids et l'obésité ;
- Conditionner les aides publiques aux entreprises à leur reconversion sociale et écologique, et instaurer une transparence totale et un contrôle dans leurs attributions sectorielle et territoriale ;
- Mettre en place de véritables politiques anticipatrices en matière de relocalisation des activités, dans l'industrie.
- Reconstruire une politique industrielle, s'appuyant sur une véritable planification redéfinie ;
- Engager une réindustrialisation locale en prenant appui sur cette politique industrielle réhabilitée : favoriser les circuits courts entre les productions et les réponses aux besoins, limiter ainsi considérablement les flux mondiaux de transports et développer l'emploi qualifié ;
- Se donner les facultés de politiques bien plus ambitieuses, disposant des moyens adéquats, d'orientation, de formation, de reconversion et de qualification professionnelles.

Le Président de la République a dit :

« Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner, notre cadre de vie, au fond, à d'autres, est une folie. » (Emmanuel Macron, 12 mars 2020)

○ **Comment favoriser la recherche et la production des laboratoires pharmaceutiques dans notre pays et dans la région Hauts-de-France ?**

- Reconstituer le soutien financier de l'État et de la région afin de doter, tant la recherche fondamentale que la recherche appliquée, des moyens pérennes dont elles ont le plus grand besoin ;
- L'Etat doit aussi réaffirmer le rôle prépondérant de l'impôt et de sa progressivité, la charité par l'appel aux dons ne peut être une solution de financement de notre société (appel aux dons de Gérald Darmanin pour financer le fonds d'indemnisation des TPE et indépendants, appel aux dons du CHU d'Amiens et de l'UPJV pour financer la recherche sur le Covid-19, etc.) ;
- Accroître l'engagement financier des entreprises dans la R&D ;
- Réorienter le système d'aide publique dédié à la recherche privée dans le cadre de négociations entre organisations syndicales et patronales et du gouvernement, portant sur l'efficacité des aides, les critères d'attribution, les modes de contrôle ;
- Conditionner l'aide publique aux entreprises à la réponse à des besoins de la population ;
- Relocaliser la production des médicaments ;

Le Président de la République a dit :

*« Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. »
(Emmanuel Macron, 12 mars 2020)*

○ **Comment tenir compte de l'avis des professions dans les décisions prises concernant leur secteur ? Cela pose aussi l'impérieuse nécessité de la démocratie sociale et de son utilité.**

- A force de jouer la carte de l'affaiblissement des corps dits « intermédiaires », et singulièrement des syndicats, les pouvoirs politiques et patronaux se privent d'interlocuteurs représentatifs et démocratiques (le préfet de Région n'a pas jugé utile d'inclure les syndicats dans l'observatoire de la continuité économique de l'Etat en Hauts-de-France).
- La voix et l'expertise des organisations syndicales en matière d'action publique sont trop souvent exclues de la construction législative depuis la fin des années 1990. De même la réduction du nombre, des moyens et du champ d'intervention des instances représentatives des salariés simplement consultatives est mortifère pour la démocratie sociale et le pays. En déconsidérant les syndicats, en s'engageant de fait dans un bras de fer direct avec le peuple, les gouvernements exposent la société à des chaos sociaux et citoyens. L'apparition du mouvement des « gilets jaunes » en est une expression. 45% des français disent « éprouver de la colère » face à la gestion de la crise sanitaire actuelle.
- **Les pouvoirs publics doivent reconsidérer la nécessité d'avoir comme interlocuteurs privilégiés et légitimes les syndicats.** Certes ces derniers sont force de contestation, mais au moins tout autant force de proposition.

○ **Comment renforcer la politique écologique et environnementale dans la région Hauts-de-France ?**

- Promouvoir un mode de développement humain durable, ce qui implique d'autres logiques basées sur le travail, sur l'égalité, sur la démocratie et sur une autre répartition des richesses, en rupture avec les logiques financières du profit à court terme ;

- Soutenir les investissements et la création massive d'emplois dans la transition écologique et énergétique. Comme par exemple le projet de production décarbonée d'hydrogène dans le dunkerquois porté par la CGT et deux autres organisations ;
 - Mettre en place des critères juridiquement opposables sur les modalités de production et conditions d'exploitation et d'usage des richesses et espaces naturels ;
 - Désinvestir les activités les plus polluantes et climaticides ;
 - Garantir l'accès aux biens et services publics mondiaux (eau, énergie, médicaments, transport, santé, éducation, culture, information, communication) et les soustraire aux logiques marchandes ;
 - Coordonner et rendre cohérentes et efficaces les politiques régionales de l'environnement, de la santé et de la santé au travail.
 - Relancer les activités économiques en imposant des contraintes écologiques fortes.
 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone dans les transports, y compris le transport maritime et les activités portuaires.
 - Agir sur les comportements citoyens en leur proposant d'autres choix accessibles à tous (par exemple l'usage des véhicules électriques).
 - Elaborer un plan de lutte contre la précarité énergétique (logements décents, isolation...).
- **Quelles impulsions pour que l'Union européenne ait les moyens de faire face à la crise ?**
- Mettre en place un budget européen bien plus conséquent que celui annoncé, pour aider les régions les plus touchées par la crise du coronavirus ;
 - Mettre en œuvre des politiques de solidarité entre les États ;
 - Coordonner les efforts de santé sur le plan européen et renforcer sur le plan européen les systèmes publics de santé et de recherche médicale ;
 - Assouplir les règles budgétaires européennes afin de rendre possibles les politiques sociales ;
 - Permettre à la BCE et aux banques publiques de prêter directement et dès à présent aux États et collectivités territoriales pour financer leurs déficits, en appliquant les taux d'intérêt actuels proches de zéro. Il est inconcevable que les collectivités soient obligées d'emprunter sur les marchés financiers aux mains des usagers.
- **Retirer la réforme des retraites**
- Le Président de la République a décidé de suspendre cette réforme : il faut la retirer pour répondre à l'exigence de la grande majorité de la population.
- **Comment reconstruire des services publics justes et efficaces ?**
- Réorienter des soutiens financiers massifs vers les services publics, dont la crise du coronavirus révèle de façon cruelle leur état désastreux : santé, services aux personnes dépendantes et en perte d'autonomie, éducation, recherche publique, université, formation professionnelle, emploi, transports, énergie, eau, culture, information... ;
 - Donner de toute urgence à l'hôpital et aux EHPAD publics les moyens financiers

Le Président de la région Hauts-de-France a dit :

« J'ai l'intention d'augmenter considérablement le budget régional consacré à la santé, que nous ayons le feu vert de l'État ou pas. Je veux aider directement les établissements de soin et les professionnels de la santé. » (interview « l'Observateur de l'Avesnois » 3-9 avril 2020)

et humains de fonctionner normalement (effectifs de personnels, équipements, matériels, lits, formation) ;

- L'État, principal responsable de l'endettement des hôpitaux, doit reprendre en totalité une dette qui plombe notamment leur capacité d'investissement ;
- Assurer l'égalité d'accès et de traitement, quels que soient les catégories socio-professionnelles, le revenu, le niveau de formation, le genre, l'âge, le territoire d'habitation des personnes ;
- Mettre fin à la démolition des services publics (à commencer par la santé) sur les territoires et promouvoir des politiques territoriales en vue d'un développement solidaire des territoires et d'un traitement égal des populations ;
- Favoriser la qualité des services publics (égalité d'accès et de traitement, continuité de service, adaptabilité aux mutations technologiques et à l'évolution des besoins) en garantissant l'expression des besoins, le contrôle et l'évaluation de l'utilisation des services publics par leurs usagers.

Le Président de la région Hauts-de-France a dit :

« Si à la sortie la réponse c'est l'austérité, ils n'ont rien compris du tout. L'austérité, les logiques comptables, c'est ce qui nous a mis dans cette situation-là, notamment pour les enjeux de santé et de production des biens de santé. » (Xavier Bertrand, 12 avril 2020)

○ **Quelles réponses apporter au développement des usages numériques qui a littéralement explosé à la faveur de la crise du coronavirus ?**

- Le développement des moyens numériques ne doit pas se faire en substitution des moyens humains, mais pour faciliter l'intervention humaine et l'indispensable contact humain, en premier lieu dans les services publics ;
- Assurer une couverture en très haut débit de 100 % du territoire national et donc de la population d'ici 2022 en privilégiant la fibre optique, afin de mettre fin aux inégalités d'accès au numérique selon les territoires ;
- Résorber l'illectronisme dans le cadre d'un plan de lutte contre l'exclusion ;
- Favoriser l'accès aux équipements : inciter les entreprises à offrir du matériel informatique à leurs salariés ; inciter les opérateurs à proposer un tarif social pour abonnement et connexion ; baisser la TVA sur tous les équipements informatiques (smartphone, tablette, PC portable...) ;
- Promouvoir une appropriation publique démocratique des activités de télécommunication, afin de permettre aux élus locaux, aux salariés du secteur, au même titre que les gouvernements et les opérateurs, de prendre des décisions sur la base de l'intérêt général, et non plus sur le seul critère de la rentabilité financière immédiate ;
- Renforcer le cadre juridique pour protéger la confidentialité et la protection des données.

Le Président de la région Hauts-de-France a dit :

« Nous devons à tout prix à ne pas augmenter les injustices, les inégalités qui sont non seulement une faute morale mais en plus un contresens économique. » (Xavier Bertrand, 12 avril 2020)

○ **Quelles pistes de développement d'activités pour faire de cette crise une chance pour l'avenir ?**

- La culture et le tourisme sont très fortement impactés par la crise sanitaire, cette situation risque de perdurer d'autant que les orientations récentes privilégient le ciblage d'une

- clientèle extérieure à notre région et/ou à fort potentiel économique (touristes chinois ou anglais, clients pour centres de thalassothérapie ou d'hôtellerie de haute gamme...).
- Le spectacle vivant, fait partie des plus touchés par la crise actuelle. Il sera certainement l'un des derniers à reprendre, avec tous les autres lieux recevant du public. Pourvoyeur important d'emplois, il est également une force d'entraînement sur les territoires. La culture produit des effets très positifs sur l'économie, en dehors d'elle-même. En cela, même sur le plan purement comptable, la culture est bel et bien un investissement. Chaque euro investi dans la culture permet d'en générer un peu plus dans l'économie, bien que cela ne doit pas être l'objectif premier de la culture et de la création artistique.
 - Promouvoir le Tourisme local en région : nombre d'habitants des Hauts de France méconnaissent leur région et nombreux sont celles et ceux qui ne partent jamais en vacances. Inciter fortement les entreprises à augmenter le **budget des activités sociales et culturelles** de leur CSE, relancer l'implantation d'hôtellerie de plein air accessible aux catégories sociales défavorisées ...
 - La CGT revendique un renfort de moyens humains dans les Directions Régionales des Affaires Culturelles, services déconcentrés du Ministère, pour accompagner dès à présent les professionnels du spectacle vivant, en grande détresse économique.
 - Chaque euro dépensé dans la culture produit également un effet d'entraînement pour le reste de l'économie, particulièrement dans les zones rurales où la place des festivals est prépondérante. Il est impératif d'augmenter les dépenses culturelles parce que la culture est essentielle à la vie collective et fondamentale à la vie économique.
 - Redonner aux CSE (Comités Sociaux et Économiques) les moyens d'une politique culturelle : la taille de la majorité des entreprises ne permet plus aux salariés d'avoir soit accès aux activités sociales et culturelles (pas de CSE) soit d'avoir accès à une offre attractive (CSE regroupant trop peu de salariés), favoriser la création de CSE inter-entreprises permettant d'élaborer de véritables politiques culturelles en lien avec les acteurs culturels en région.
 - Le spectacle vivant a été le premier secteur touché par les interdictions, il sera le dernier à reprendre une activité normale. Le cinéma, l'audiovisuel et le film d'animation sont également durement affectés par la suspension de l'activité ... ces secteurs sont fortement impactés dans les Hauts de France qui souffrait déjà d'un faible niveau d'emplois culturels comparés aux autres régions (la région est classée au dernier rang concernant le poids des secteurs culturels – INSEE Analyses n°62 – 2017). Ainsi pour les salariés et en particulier pour les intermittents du spectacle la réforme de l'assurance-chômage ne peut être seulement suspendue, elle doit être supprimée.
 - Le futur CPER doit afficher comme priorité un véritable plan de soutien au secteur de la culture en Hauts de France.

« Nous sommes nombreux à ne plus vouloir d'un monde dont l'épidémie révèle les inégalités criantes, nombreux à vouloir au contraire un monde où les besoins essentiels, se nourrir sainement, se soigner, se loger, s'éduquer, se cultiver, soient garantis à tous, un monde dont les solidarités actuelles montrent, justement, la possibilité. »

(Annie Ernaux, Lettre adressée à Emmanuel Macron le 30 mars 2020)